



75 ans
au  de
l'essentiel

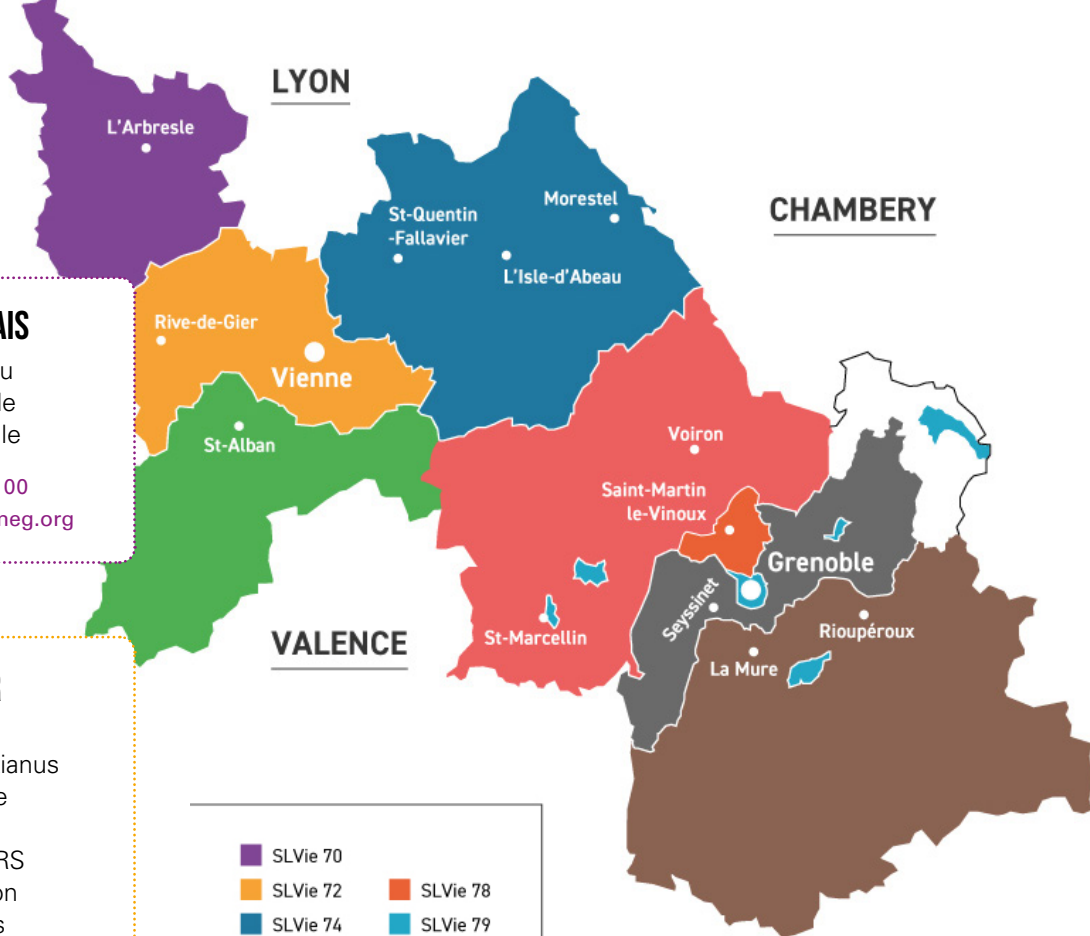


RAPPORT D'ACTIVITÉS

DE LA CMCAS DAUPHINÉ PAYS DE RHÔNE

2021





SLVIE 70

OUEST LYONNAIS

435 avenue du Champs d'Asile
69210 L'Arbresle

Tél. : 04 75 78 15 00
slv70.cmcas175@asmeg.org

SLVIE 72

VIENNE CNR

ENEDIS
7 boulevard Pacatianus
38200 Vienne

ENEDIS GIVORS
1 rue de Moron
69700 Givors

Tél. : 04 75 78 15 00
cmcas-175.accueilbeneficiaires@asmeg.org

- SLVie 70
- SLVie 72
- SLVie 74
- SLVie 75
- SLVie 76
- SLVie 78
- SLVie 79
- SLVie 77
- SLVie 80

SLVIE 74

NORD ISÈRE

ENEDIS-GRDF
5 rue du Creuzat
38080 L'Isle-d'Abeau

Tél. : 04 74 18 17 15
slv74.cmcas175@asmeg.org

Président : Eric Rabatel

SLVIE 76

VOIRONNAIS ROYANNAIS

ENEDIS-GRDF
45 boulevard Franklin Roosevelt
38500 Voiron

Saint-Marcellin
1b rue Ampère
38160 Saint-Marcellin

Tél. actifs : 04 76 67 28 70
Tél. pensionnés : 04 76 67 28 72
slv76.cmcas175@asmeg.org

Président : Bruno Mehr

SLVIE 78

GRENOBLE URBAIN

Pôle EDF Hydraulique
Grenoble Alpes
PH3 – R0
134 rue de l'étang
38950 Saint-Martin-le-Vinoux

hydro-slv78@edf.fr

SLVIE 79

GEG

49 rue Félix Esclangon
38000 Grenoble Cedex 09

Tél. : 04 76 84 37 09
slv79@geg.fr

Président : Éric Hernandez

SLVIE 75

SECTEUR SUD

EDF-CNPE Saint-Alban
BP 31
38550 Saint-Maurice-l'Exil

Roussillon
55 avenue Jean Jaurès
38150 Roussillon

Annonay
(agence Vivarais Dauphiné)
56 rue Léo Lagrange
07100 Annonay

Tél. : 04 74 41 30 90
slv75@edf.fr

Président : Julien Devis

SLVIE 77

**GRÉSIVAUDAN
GRENOBLE AGGLO**

ENEDIS-GRDF
44 avenue de la République
38170 Seyssinet-Pariset

Tél. : 04 76 20 85 17*
slv77.cmcas175@asmeg.org

*Pendant les horaires de permanences.

SLVIE 80

SUD ISÈRE

G.U. Romanche
11 route des Alpes
38220 Rioupéroux
La Mûre (bénévoles et élus)
Rioupéroux (professionnels)

Tél. : 04 75 78 15 00
cmcas-175.accueilbeneficiaires@asmeg.org

Président : Steve Leleux

ÉDITO

L'ANNÉE 2021, UNE ANNÉE ENCORE PARTICULIÈRE !

En 2021, tout le monde pensait que le virus était derrière nous et que nous allions enfin retrouver une vie normale. En réalité, les vagues successives du virus nous ont contraints à conserver les masques et les gestes barrières. Devant l'augmentation exponentielle du nombre de contamination, l'État a mis en place le fameux pass sanitaire transformé par la suite en pass vaccinal. Pass qui a opposé pendant de nombreux mois la population vaccinée et non vaccinée. Nous avons subi de plein fouet ces décisions en adaptant nos activités, non pas par gaité de cœur, mais contraints par la loi. Cela n'a pas toujours été facile, surtout en période de Noël où il a fallu renoncer à tous les moments de convivialité.

L'année 2021 aura également été une année d'élections : en juin pour notre caisse d'assurance maladie la Camieg et en novembre pour les CMCAS. MERCI à vous, actifs et pensionnés, qui avez participé à l'élection des membres du conseil d'administration de votre CMCAS.



Par votre participation, vous avez réaffirmé votre attachement à la proximité et à la gestion ouvrière des Activités Sociales de l'énergie et ce malgré l'ensemble des problèmes rencontrés durant toute la durée du scrutin.

Les élus de la prochaine mandature resteront toujours à votre écoute pour poursuivre l'évolution de la gestion des Activités Sociales au plus proche des bénéficiaires, et ainsi répondre au mieux à vos besoins tout au long de votre vie.

L'année 2021 a également été synonyme de changement avec un nouveau site internet, plus moderne et plus fonctionnel, afin que les bénéficiaires puissent mieux s'y retrouver. Une application « Mes activités » a également été mise en place pour permettre de réserver et payer en ligne les activités de votre CMCAS, depuis votre domicile, que ce soit avec un PC, une tablette ou un smartphone.

Mais l'année 2021 ne se résume pas qu'à cela, vous retrouverez dans ce rapport des chiffres clés, des photos souvenirs de temps fort qui ont eu lieu toute l'année en proximité, pour tous les goûts et pour tous les âges.

Pascal Riondet

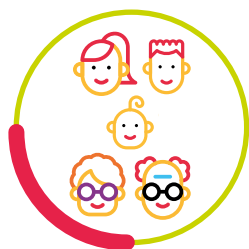
Président de la CMCAS Dauphiné Pays de Rhône

SOMMAIRE



VOS SLVIE	[P02]
ÉDITO DU PRÉSIDENT	[P03]
LES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMCAS	[P04]
BILAN 2021	[P05]
RETOUR EN IMAGES DE L'ANNÉE 2021	[P06-07]
NOS LUTTES SOCIALES	[P08-09]
ACTIVITÉS PAR ET POUR TOUS	[P10-13]
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	[P14]
LE BUDGET	[P15]

QUELQUES CHIFFRES...



21 381
bénéficiaires

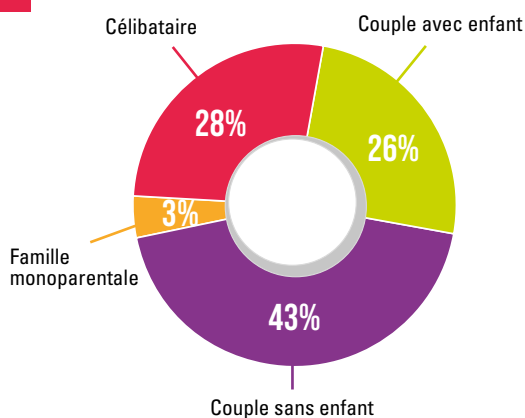
9 940
ouvriers droit

11 441
ayants droit
(conjoints,
enfants)

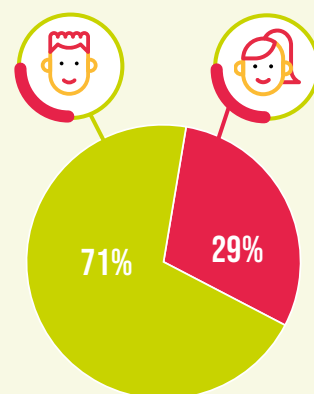
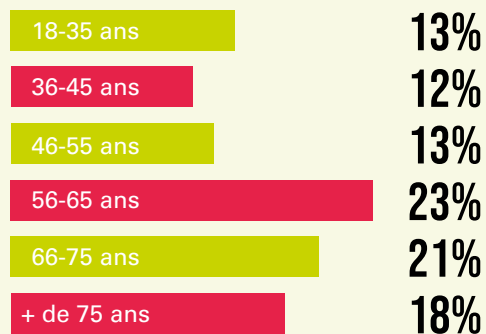
43%
d'actifs

57%
de pensionnés

COMPOSITION FAMILIALE

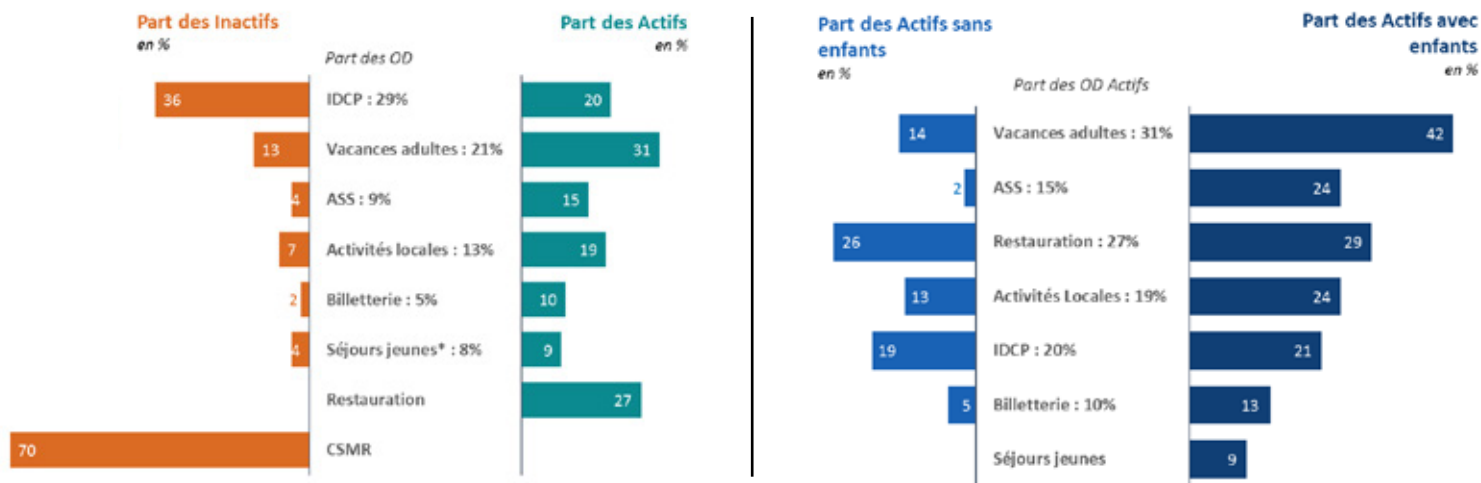


RÉPARTITION DES OUVRANTS DROIT PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR SEXE



UTILISATION DES OFFRES DES ACTIVITÉS SOCIALES PAR TYPE DE OD

Chiffres de l'année 2020



RÉPARTITION PAR SLVIE

	SLVIE 70	SLVIE 72	SLVIE 74	SLVIE 75	SLVIE 76	SLVIE 77	SLVIE 78	SLVIE 79	SLVIE 80	TOTAL
Actifs	364	913	805	1879	201	773	1755	824	511	8025
Inactifs	930	1176	1733	1021	570	1061	124	714	805	8134
Enfants	186	548	489	1231	126	550	1224	594	274	5222
Total	1480	2637	3027	4131	897	2384	3103	2132	1590	21 381

RETOUR SUR L'ANNÉE 2021

POUR QUE SOPHIE AIT SON AVENIR ASSURÉ

Fabien va voter

75 ans d'Activités Sociales
et d'accompagnement au quotidien

© CMCAS



DE NOUVEAU UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

Nous aurions pu croire que l'année 2021 aurait chassé ce fameux virus de la Covid-19, mais il n'en est rien. Le voilà de retour sous divers variants (Delta, omicron, ...) ! Nous avons quand même pu reprendre des activités, beaucoup de sections sportives sont retournées en salle comme le radio club en partenariat avec la commune de Saint-Martin-le-Vinoux. Suite au déménagement de la CMCAS, une convention avec la commune a été signée afin de mettre à disposition un local en contrepartie d'animations avec les jeunes Saint-Martiniers et Saint Martinières, et les bénéficiaires qui le souhaitent.

Nous avons également pu finir l'aménagement des locaux de nos collègues de la SNCF, qui hébergent la section loisirs créatifs, l'aïkido, la gym, la pop couture, la danse africaine et le foot de loisirs.

Cette année a également été marquée par le lancement de plusieurs projets novateurs.

Tout d'abord, l'application « Mes Activités » qui permet désormais de réserver et payer directement en ligne les activités proposées, sur le site de votre CMCAS. Cette évolution vous permet de vous inscrire à une activité quand vous le souhaitez, depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone. Nous pouvons consulter le suivi des inscriptions et éditer les factures. Le paiement par carte bleu dispose d'un espace sécurisé, et il est possible sur certaines activités de payer en plusieurs fois sans frais. Cette application permet également à d'autres bénéficiaires qui travaillent sur le périmètre d'une CMCAS voisine mais qui réside sur notre CMCAS, d'accéder aux activités, et inversement. Si vous souhaitez néanmoins continuer à payer par chèque, cela est toujours possible.

Nous avons également mis en place la refonte totale de notre site internet afin de le moderniser, le rendre plus lisible et interactif, et de l'équiper de nouvelles fonctionnalités. Il a été pensé pour vous bénéficiaires, afin de faciliter toutes vos démarches. N'hésitez pas à le parcourir dans ses moindres recoins.

En juin dernier, ont eu lieu les élections de la Camieg. Vous avez participé à la vie de votre caisse d'assurance maladie, la Camieg, en élisant les 25 représentants titulaires et les 25 suppléants à son conseil d'administration. En application des dispositions de l'article 23 du statut national du personnel des Industries électriques et gazières (IEG), les membres du conseil d'administration sont élus pour 6 ans par les agents statutaires (actifs et inactifs) des IEG. Le corps électoral comprend un collège unique composé de l'ensemble des agents statutaires qui sont affiliés au régime spécial de Sécurité sociale.

N'oublions pas la fête de la CMCAS qui a tenu ses promesses en ne laissant personne devant la porte. Malgré l'obligation de présenter un pass sanitaire à l'entrée du site, un accord avait été passé avec la pharmacie de Pont-de-Claix pour réaliser des tests antigéniques aux personnes sans pass sanitaire, afin que celles-ci puissent participer à la fête.

Malheureusement toutes les activités n'ont pu se tenir, comme les colos de printemps par exemple. Au dernier moment, l'ARS a demandé à la CCAS de ne pas ouvrir ses centres ACM. Nous avons réagi rapidement en lançant des campagnes d'appels sortants auprès des parents qui avaient inscrit leurs enfants afin de les prévenir et de leur expliquer cette annulation tardive. Tout est rentré dans l'ordre pour la saison estivale mais non sans difficulté.

JANVIER

NEIGE POUR TOUS



© CMCAS



FÉVRIER

PLAN GRAND FROID A PONT-DE-CLAIX

En partenariat avec le Secours populaire français

MARS

JOURNÉE DU 8 MARS : DIFFUSION EN VISIO DE LA PIÈCE «LE SEXE SPORTIF»



© CMCAS

AVRIL

ACTIVITÉS JEUNES EN VISIO VACANCES DE PRINTEMPS



© CMCAS



© CMCAS

JUIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CMCAS



© CMCAS



JUILLET - ÂOUT

COLOS D'ÉTÉ



© CMCAS

JUILLET - ÂOUT

ACCUEIL DES FAMILLES DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS À AUSSOIS



© CMCAS

VOS TEMPS FORTS

SEPTEMBRE

PARTENARIAT AVEC LE CE SNCF
MISE À DISPOSITION DE SALLES DU CASI
CHAMBÉRY POUR NOS SECTIONS SPORTIVES



© CMCAS



OCTOBRE

LES PÉPITES MUSICALES

Partenariat avec Savatou



© CMCAS

SEPTEMBRE

FÊTE DE LA CMCAS



© CMCAS

NOVEMBRE

ÉLECTIONS DE CMCAS



© CCAS

DÉCEMBRE

ARBRES DE NOËL



© CMCAS

NOS LUTTES SOCIALES

RELÈVEMENT DU PLAFOND DE L'ARENH

Le marché de l'électricité est devenu fou avec des soubresauts du prix sur les marchés spots. Il impacte directement les tarifs régulés de vente. De façon structurelle, la facture électrique aurait subi une augmentation de 40%. Face à cela, le gouvernement a mis en place un bouclier fiscal qui consiste à limiter l'augmentation de la facture pour tous les opérateurs à 4%. En contrepartie, le gouvernement a augmenté de 5% (soit 20 Twh de plus, portant le global à 120 Twh) le volume d'électricité à prix dérisoire fourni par le nucléaire historique (ARENH, accès régulé de l'énergie nucléaire historique). Il faut savoir que ces volumes sont déjà vendus à l'année N-1, cette mesure aura comme conséquence pour EDF une perte sèche estimée à 8 milliards d'euros sur la création de richesse (EBITDA) pour 2022. Cette perte est conditionnée au prix du marché puisque les 20 Twh sont à acheter sur les marchés spot.

La crise militaire russo-ukrainienne, fragilise l'approvisionnement en énergie et en matières premières ainsi que les baisses annoncées par EDF sur sa production d'énergie nucléaire. Il est donc complètement absurde et dangereux de vouloir fragiliser EDF

Cette situation permettrait d'ailleurs de pouvoir activer l'article L.336-3 du code de l'Énergie qui pourrait entraîner la suspension du dispositif de l'ARENH : « En cas de circonstances exceptionnelles affectant les centrales nucléaires, les ministres chargés de l'énergie et de l'économie peuvent par arrêté conjoint, suspendre le dispositif d'accès régulé à l'électricité nucléaire historique et la cession par EDF de tout ou partie des volumes d'électricité correspondant à ce dispositif ».

S'il est nécessaire de limiter la hausse des tarifs de l'électricité, d'autres mesures comme l'abaissement du taux de TVA à 5.5% appliqué sur les biens de première nécessité permettraient à elles seules de contrer ces hausses.

Les conséquences désastreuses de l'ouverture des marchés sur les usagers sont évidentes : depuis 2004, 64% d'augmentation de la facture, 12 millions de personnes en précarité énergétique (10% d'augmentation représente 400 000 précaires en plus). Le gouvernement doit en tirer les conséquences et enfin reconnaître que seul un véritable service public de l'Énergie sera à même de protéger durablement les Français.



© Gettyimages

LE 22 JUIN 2021, UNE JOURNÉE HISTORIQUE POUR LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE !

À l'occasion des 75 ans du Statut National des Industries électriques et gazières et malgré une pluie torrentielle, ce sont plus de 13 000 électriciens et gaziers qui se sont retrouvés à Paris pour une manifestation nationale afin de s'opposer aux divers projets de réformes engagés (HERCULE à EDF, le plan CLAMADIEU chez ENGIE et autres plan sociaux chez GAZELENERGIE et PHOTOWATT). C'est en ce sens que les travailleurs en lutte revendiquent un véritable service public de l'énergie.

Et aujourd'hui où en sommes-nous ?

Si le projet HERCULE est actuellement en sommeil jusqu'aux prochaines élections présidentielles, nous avons pu acter dernièrement une grande avancée sur la centrale de Gardanne et notamment sur l'engagement de l'État à soutenir deux projets industriels pour la reconversion de cette centrale à charbon dont celui de l'association des travailleurs de la centrale. Ne soyons toutefois pas dupes, ces réformes sont loin d'être derrière nous. En parallèle, EDF avance à pas feutrés et continue sa réorganisation. Le site commerce de Meylan en est un bon exemple avec la séparation des activités à DTG, la réforme O2 sur Hydro Alpes... Seule la mobilisation de tous permettra de faire reculer ces logiques libérales.



Retraite aux flambeaux – Janvier 2020

© CMCAS

LA RÉFORME DES RETRAITES TOUJOURS D'ACTUALITÉ !

En décembre 2019 et jusqu'en mars 2020, les luttes contre le système universel de retraite proposé par le gouvernement Macron ont battu leur plein.

Dans toute la France et durant plusieurs mois, des milliers d'énergéticiens et mineurs, actifs ou inactifs, se sont opposés à ce système universel de retraite à point, synonyme de la fin de notre statut national.

Le 16 mars 2020, 1er jour de confinement, faisant écho à la crise sans précédent que nous avons vécue, a signé la mise au placard de ce projet de réforme des retraites.

Si le gouvernement actuel, en raison de la crise sanitaire, n'a pas pu mener à son terme son projet de destruction de notre Statut National des IEG, il n'en demeure pas moins qu'il restera une priorité en cas de réélection.

TOUR D'HORIZON DES PRINCIPAUX PROGRAMMES SUR LES RETRAITES :

- Fabien Roussel : Retraite à 60 ans, à taux plein / Pension à 75 % du revenu net d'activité, dans le secteur public comme dans le secteur privé. Dans le secteur privé, le calcul s'effectuera sur la base des dix meilleures années. Aucune pension ne pourra être inférieure à 1 200 euros net / La demi-part des veuves et des veufs sera rétablie. Pour les agents du public, choix entre les dix meilleures années de salaires avec les primes, ou les six derniers mois de traitement indiciaire.
- Emmanuel Macron : Relèvement progressif de l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans / Suppression des principaux régimes spéciaux (EDF, RATP...).
- Nathalie Arthaud : Avancer l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans / Aucune pension de retraite en-dessous de 2 000 euros net.
- Marine Le Pen : Réindexer les retraites sur l'inflation pour un pouvoir d'achat respectueux d'une vie de travail / Revaloriser le minimum vieillesse à 1 000 € par mois et augmenter les petites retraites / Refuser tout allongement de l'âge de départ à la retraite / Permettre à ceux qui ont commencé à travailler avant 20 ans pendant 40 annuités de prendre leur retraite à 60 ans.
- Jean Lassalle : Maintenir la retraite par répartition / Garantir par la Constitution et au titre de la solidarité intergénérationnelle, le maintien absolu du pouvoir d'achat des retraités face à l'inflation.
- Jean-Luc Mélenchon : Retraite à 60 ans après 40 annuités / La porter au moins au niveau du SMIC / Prendre en compte le RSA pour le calcul de la retraite.
- Anne Hidalgo : L'âge légal de départ ne sera pas augmenté, il sera plafonné aux 62 ans actuels / Revalorisation des petites retraites, en portant les montants nets du minimum vieillesse à 1 000 euros et du minimum contributif à 1 200 euros, en permettant que chaque heure travaillée ouvre à cotisation pour la retraite / Rétablissement des 4 critères de pénibilité supprimés dans le précédent quinquennat.
- Yannick Jadot : Pas de report de l'âge légal de départ à la retraite / Permettre à toutes celles et ceux qui ont exercé des métiers pénibles de partir plus tôt à la retraite, par le rétablissement et le renforcement du compte pénibilité.
- Nicolas Dupont-Aignan : Réindexer les pensions de retraite et les salaires des fonctionnaires sur l'inflation.
- Philippe Poutou : Retraite à 60 ans – 55 ans pour les travaux pénibles.
- Eric Zemmour : Porter à 64 ans l'âge légal de départ à la retraite à horizon 2030 / Revaloriser jusqu'à 600 euros par an les petites retraites inférieures à 1 300 euros par mois / Revaloriser les retraites des veuves et veufs en passant la pension de réversion à 75 % (au lieu de 54 %).
- Valérie Pécresse : Garantir une pension de retraite d'au moins un SMIC net par mois / Indexer les retraites sur le niveau de l'inflation / Porter l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans autour de 2030 / Valoriser l'engagement associatif en permettant à toute personne de bénéficier d'un trimestre supplémentaire de cotisations de retraite au bout de 10 ans de volontariat / Développer le dispositif de retraite progressive en conservant son âge d'ouverture à 60 ans / Abaisser le niveau des cotisations patronales chômage pour les salariés de plus de 60 ans afin d'inciter les employeurs à les garder plus longtemps / Revaloriser très fortement les pensions de réversion des retraités en portant leur taux de 54 % à 75 %.

VOS ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LOISIRS

Toute l'année, en proximité, pour tous les goûts et pour tous les âges, la CMCAS Dauphiné Pays du Rhône organise des activités culturelles, sportives et de loisirs.



105 bénéficiaires ont participé à la sortie chiens de traîneaux et raquettes avec la SLVie 80



39 bénéficiaires ont participé à l'activité détente zen et massage avec la SLVie 75



20 activités mises en place en visio : 12 pour les adultes et 8 pour les enfants



1 754 bénéficiaires ont participé à 45 activités de SLVie.



72 bénéficiaires ont participé à la sortie Walibi Ambiance Halloween avec la SLVie 79



32 bénéficiaires ont participé à l'escapade dans la Drôme avec la SLVie 70

En raison de la crise sanitaire, les élus et équipes professionnelles de la CMCAS ont dû remodeler certaines activités pour s'adapter au contexte et maintenir une continuité d'activités pour les bénéficiaires.

LES CLUBS SPORTIFS

Sur le périmètre de la CMCAS, trois clubs sportifs encadrent de nombreuses activités.

GRENOBLE ENERGIE SPORT (GES) :

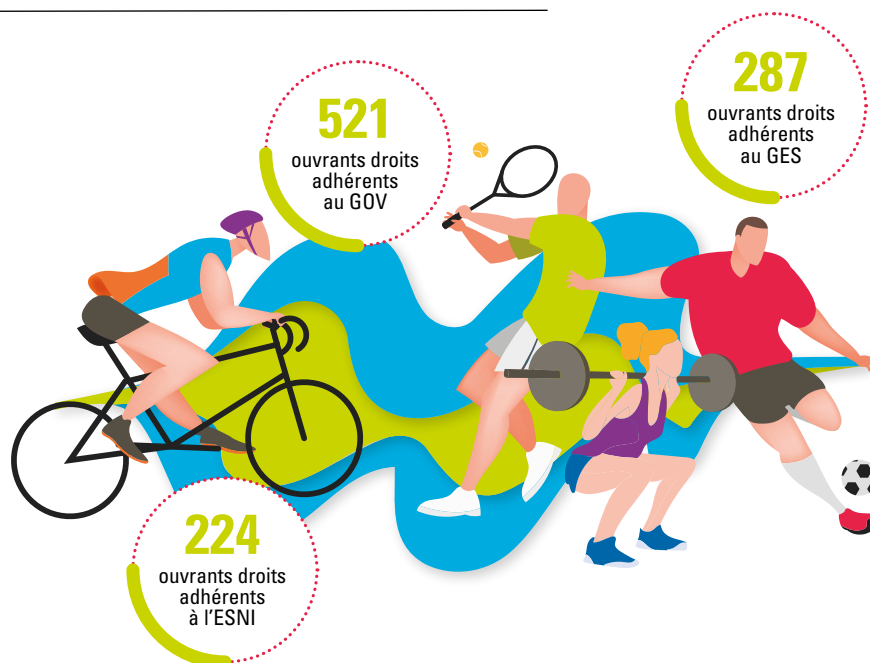
ski, montagne, sports nautiques et aériens, plongée, cyclotourisme, tennis, golf, hockey sur glace, moto, pêche, squash, foot...

GAZELEC OMNISPORT VIENNE (GOV) :

sports aériens, foot, ski, tir à l'arc, pêche, rugby, voile, badminton, musculation, randonnée, ball trap, plongée, golf...

ENERGIE SPORT NORD ISÈRE (ESNI) :

plongée, musculation, ski alpin, tir, montagne...



LES PETITS BÉNÉFICIAIRES

© Gettyimages



601

enfants de la CMCAS partis en colos en 2021 dont 29 sur la tranche d'âge 4-5 ans



les séjours hiver ont été annulés en raison de la crise sanitaire



les séjours printemps ont été annulés en raison de la crise sanitaire



500

enfants accueillis pour l'été et **184** convoyeurs mobilisés



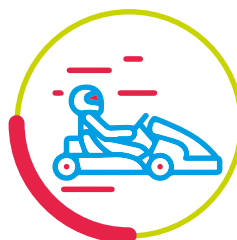
101

101 enfants accueillis pour l'automne et **12** convoyeurs mobilisés



27

enfants ont participé à une journée cirque, organisée par la SLVie 75



16

enfants ont participé à une activité cani rando & kart à roues, organisée par la SLVie 79



8

activités jeunesse (dont certaines annulées en raison du Covid).



7

activités jeunesse en visio



1 940

cadeaux distribués

JEUNES AGENTS 18-35 ANS

En raison de la crise sanitaire, il n'y a pas eu d'activités mises en place pour les jeunes agents de 18 à 35 ans, en 2021.

SANTÉ ET SOLIDARITÉ

FONDS D'ACTION SANITAIRE ET SOCIAL NATIONAL



175

jeunes ont bénéficié de l'Aide à l'Autonomie des Jeunes (AAJ) *+45% par rapport à l'année 2020*



302

étudiants ont bénéficié de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) *+18% par rapport à 2020*



2

personnes ont bénéficié d'une des aides handicap proposées par le Fonds d'action sanitaire et social, autres que l'aide à la vie domestique



3

seniors ont bénéficié d'une aide Secours Hébergement Temporaire (SHT)



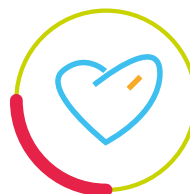
328

familles ont bénéficié de l'Aide Familiale à la Petite Enfance (AFPE)



60

familles ont bénéficié de l'aide au soutien scolaire ASS *(soit +67% par rapport à 2020)*



6

bénéficiaires ont bénéficié de l'aide au voyage des séjours à dimension santé (ACA)



6

familles ont bénéficié de l'Aide au séjour neige



210

seniors ont bénéficié d'un Plan d'Aides Personnalisées (PAP) *(145 dossiers en cours et 65 nouveaux dossiers)*



28

seniors ont bénéficié d'une aide pour la téléassistance



3

personnes ont bénéficié de l'Aide à la Qualité de Vie (AQV) de l'Habitat



12

bénéficiaires en situation de handicap ont été aidés à la vie domestique

FOND PROPRE DE LA CMCAS



16

bénéficiaires ont perçu des aides sur un restant à charge lié à la santé, à l'amélioration de l'habitat, aux séjours bleus, etc.



1193 jeunes et **618**

adultes ont bénéficié d'une aide aux activités



3

bénéficiaires ont perçu une aide aux troubles DYS



150

bénéficiaires ont perçu l'aide ACLSH «Accueil aux Centres de Loisirs Sans Hébergement»



17

jeunes ont bénéficié de l'aide au permis B



29

bénéficiaires ont commandé 407 chèques CESU

LE PATRIMOINE DE LA CMCAS

Vous êtes aujourd'hui nombreux à connaître ou à découvrir le patrimoine de notre CMCAS.

En effet, les différents articles dans les « Fil » précédents et les infos sur nos newsletters et notre page Facebook, font que notre patrimoine est toujours en activité, et vous en êtes les principaux acteurs.

Malgré les différents épisodes de l'épidémie Covid-19 qui nous ont empêchés de fréquenter les salles et les chalets, le nombre de réservations a triplé sur Chamrousse et repart à la hausse sur Pont-de-Claix.

Les 3 hébergements de Chamrousse ont bénéficié pendant les périodes de fermeture, de travaux de rénovation d'une grande ampleur, dont une partie faite par des bénévoles.

L'été, le site de Pont-de-Claix n'est plus ouvert en tant que village vacances par la CCAS, vous pouvez néanmoins réserver l'une des 3 salles en juillet et en août, pour organiser des réunions familiales ou autres.

Le centre de loisirs d'Estrablin a lui aussi connu une rénovation importante. L'accès à la réservation des salles se fait sur l'antenne de Vienne.

Quant à Saint-Alban, un grand bravo aux bénévoles qui s'affairent depuis plusieurs mois à la réhabilitation de ce site. Quelques gros travaux restent encore à programmer.

Nous possédons également plusieurs étangs, où les pêcheurs peuvent s'adonner sans modération à leur passion.

Ce patrimoine commun est le bien de l'ensemble des électriciens et gaziers de notre CMCAS. Il appartient aux SLVie, aux commissions, aux sections sportives, d'utiliser également ces infrastructures.

Vous pourrez trouver sur le site internet de la CMCAS, rubrique patrimoine, l'ensemble des documents concernant les différents sites.

146

nuitées réservées sur les chalets de **Chamrousse**



©CMCAS-SPR

105

journées de réservation sur les 3 salles du centre de **Pont-de-Claix**



© Sébastien Le Clézio / CCAS

26

réservations ont été réalisées sur le centre **d'Estrablin**



©CMCAS-SPR

ZOOM SUR LA COMMUNICATION

Un nouveau site de CMCAS plus moderne et plus intuitif.



La communication est un enjeu majeur pour la CMCAS. Ces principaux vecteurs sont le journal Le Fil, les newsletters et l'administration des différents supports digitaux (page Facebook et site web).



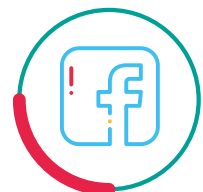
89

newsletters envoyées Dont **35** «Vous informer», votre newsletter bimensuelle.



1128

abonnés Facebook (+13% d'abonnés par rapport à 2020)



5

éditions du magazine le Fil



EN 2021, ONT EU LIEU...

8 conseils d'administration

5 bureaux du CA

ENSEMBLE CONSTRUISONS NOS ACTIVITÉS SOCIALES DE DEMAIN !

A mi-mandat, la précédente mandature a subi de plein fouet une crise sanitaire sans précédent. C'est dans une logique de remise en question permanente que la CMCAS a su s'adapter pour continuer à être au plus près des bénéficiaires.

Riche de cette expérience et à l'heure où l'évolution sociologique des familles et du salariat est plus que jamais une réalité, la prochaine mandature aura comme fil rouge l'accompagnement de ces changements dans l'innovation, la transformation et l'évolution de nos Activités Sociales, et ce dans le respect de nos valeurs.

Malgré des attaques incessantes, sur notre statut national et sur nos Activités Sociales, celles-ci ont fêté leur 75ème anniversaire en 2021. 75 ans qui témoignent que notre modèle unique fonctionne et de son haut potentiel d'adaptabilité.

Les orientations politiques 2022-2025 auront un socle en commun :

- La notion du Par et du Pour sera intégrée autant que possible dans les réflexions afin que chaque bénéficiaire puisse être acteur de ses Activités Sociales, notamment, par la mise en place d'outils sociaux permettant la coopérativité.
- Le travail mené sur l'égalité femme / homme devra être poursuivi et décliné dans chacune des orientations politiques.
- L'égalité d'accessibilité de chaque bénéficiaire (handicap par exemple) devra être une priorité dans la construction de nos futurs projets.
- La collaboration avec nos partenaires du tourisme social devra être mise en avant.

LA PROXIMITÉ UN ÉLÉMENT ESSENTIEL

Que ce soit auprès de nos bénéficiaires ou au sein même de nos instances, la proximité doit rester un élément essentiel dans le fonctionnement de nos Activités Sociales. Le contact humain et la présence terrain sont primordiaux dans la transmission des valeurs portées par notre modèle social, nous veillerons donc au maintien et au déploiement de cette proximité.

LA DIGITALISATION AU SERVICE DES BÉNÉFICIAIRES

La crise sanitaire a été un accélérateur de la digitalisation au sein de nos Activités Sociales. Que ce soit dans la gestion des dossiers d'embauche, le suivi de l'action sanitaire et sociale ou la création d'activités en ligne, la CMCAS a été force de proposition pour continuer à faire vivre nos Activités Sociales dans cette période de pandémie.

Si la proximité doit être une de nos valeurs prépondérantes, il est nécessaire de savoir nous adapter aux nouvelles technologies et d'utiliser les nouveaux outils qui s'offrent à nous. C'est ainsi que la nouvelle mandature continuera son travail sur la digitalisation afin de donner toujours plus de moyens à nos bénéficiaires pour accéder à nos Activités Sociales.

L'EXPRESSION DES BÉNÉFICIAIRES, UNE NÉCESSITÉ

Face aux évolutions sociologiques et au besoin d'adaptabilité de nos Activités Sociales, les bénéficiaires ont un rôle plus que jamais essentiel dans ces transformations.

Il sera de la responsabilité de la prochaine mandature de travailler sur ce sujet et de réaffirmer l'importance de l'expression des bénéficiaires.

L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE TOUJOURS MIEUX CIBLÉE

La CMCAS propose depuis de nombreuses années un large panel d'aides sanitaires, sociales et financières. Néanmoins, certaines sont peu connues et d'autres ne rencontrent pas les sollicitations attendues. Au-delà des aides déjà existantes, l'émergence de maladies peu connues ou temporaires, de situations de handicap et de difficultés financières, nécessitent une attention particulière et un travail de fond sur l'action sanitaire et sociale.

LA JEUNESSE AU CŒUR DES ACTIVITÉS SOCIALES

La jeunesse est une priorité pour les Activités Sociales. Nous devons donner des moyens d'émancipation qui aideront les adultes de demain. C'est dans cet objectif

VOS ÉLUS

LES ADMINISTRATEURS DE LA CMCAS AU 1^{ER} JANVIER 2022

RIONDET Pascal GERONIMO Laurie NGUYEN Mai-Linh REBOULLET Patrick PASQUALI Daniel BARA Yasmina DEVIS Julien DIJOUX Frédéric LARUICCI Arnel MUSSO Ambroise REFOURN Dorian	Président Secrétaire Générale Trésorière Vice Président Vice Président	CGT 11 sièges
ANSELME Damien GUILLEN Joseph COURTIN Séverine FUENSANTA Véronique PIOLA FOURNIER Nathalie WAGNER Patrick	Vice Président délégué Trésorier Adjoint	CFDT 6 sièges
MONNET Patrick COUGOLIC Yves DESCHAMPS Jean-Michel MARCHAND Anne-Sophie POUSSIER Valérie	Vice Président Sec. Général Adjoint	CFE CGC 5 sièges
MEYER LAVIGNE Lionel CIULLA Céline	Vice Président	FO 2 sièges

que le projet éducatif de la CMCAS doit perdurer dans des valeurs de mixité, de tolérance, de justice, de dignité et de fraternité.

LES PENSIONNÉS, L'ACCOMPAGNEMENT, UNE NÉCESSITÉ

L'accompagnement des pensionnés doit faire partie des axes prioritaires de la nouvelle mandature. Le passage en inactivité ne doit pas être synonyme de rupture avec les Activités Sociales. Nous devons être vigilants face aux situations d'isolement et maintenir un lien privilégié avec les pensionnés.

De l'accompagnement aux bénéficiaires des échanges intergénérationnels, des actions doivent être menées au plus près des pensionnés.

LA CULTURE UN MOYEN D'ÉMANCIPATION

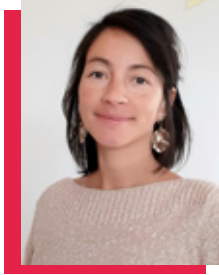
L'accès à la culture est fondamental pour nourrir l'esprit critique et participer à l'émancipation de chacun. Notre CMCAS se doit d'être moteur dans l'accès à la culture envers chacun de nos bénéficiaires. Au-delà des événements et activités proposés par la CMCAS et les SLVie, il est nécessaire de mettre en place de nouvelles actions pour permettre un accès direct à la culture.

LE SPORT ET LES LOISIRS

Le droit aux loisirs et aux vacances est un droit fondamental. C'est dans cette démarche que la CMCAS s'inscrit depuis de nombreuses années, que ce soit par l'intermédiaire de ses clubs sportifs ou par les aides et participations financières aux activités et pratiques sportives.

LE MOT DE LA TRÉSORIÈRE

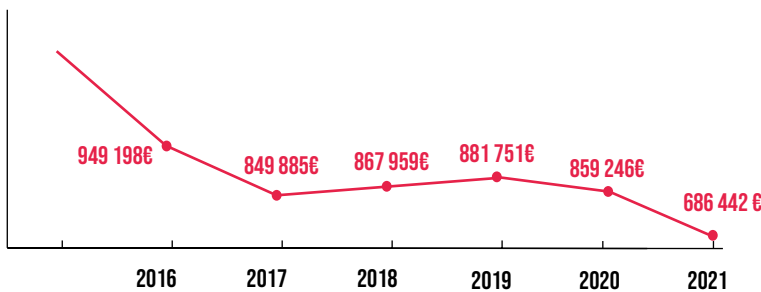
Le budget 2021, comme en 2020, a été lourdement impacté par la pandémie et les mesures gouvernementales que nous avons subies (adaptations du format et contenu des activités / séjours, reports voire annulations). Je tiens à saluer la résilience et pugnacité des professionnels, élus et bénévoles de la CMCAS Dauphiné Pays de Rhône qui ont su se mobiliser et s'adapter quotidiennement face à des conditions éminemment mouvantes et imprévisibles. Le budget 2021 reflète bien cet engagement et consolide l'ambition politique de la mandature qui s'achève pour des Activités Sociales toujours plus inclusives (10% du budget consacré aux aides sanitaires et sociales pour nos bénéficiaires en quête d'autonomie et d'émancipation tels que nos pensionnés, les personnes en situation de handicap, les familles et les jeunes actifs) ; toujours mieux connues (10% du budget dédié à une communication plus ciblée, différenciée et de proximité) ; toujours plus ancrées localement avec des partenaires partageant nos valeurs (comités d'entreprise, clubs sportifs, collectivités territoriales, producteurs, etc.).



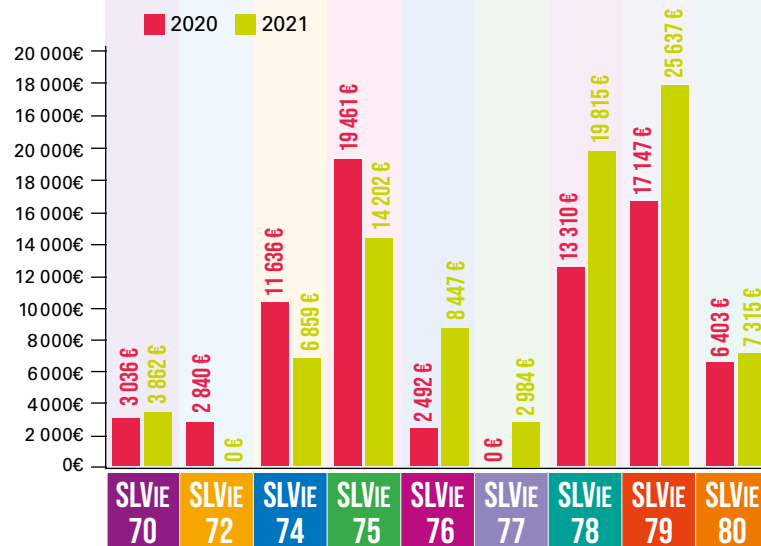
Mai-Linh Nguyen
Trésorière générale de la CMCAS

En 2022, votre conseil d'administration nouvellement élu aura à cœur d'engager une réflexion de fond sur sa politique budgétaire en conciliant le pluralisme souhaité par les ouvrants droit lors des élections de CMCAS en novembre 2021.

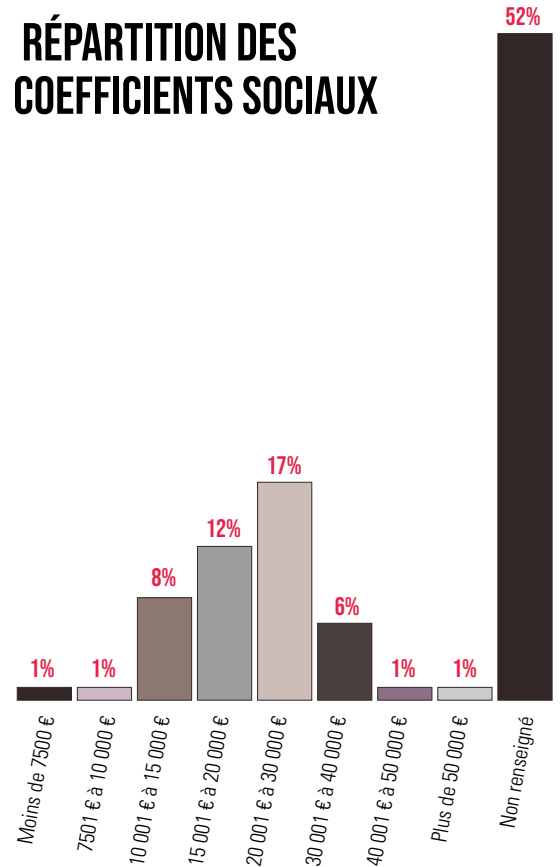
LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE AUX ACTIVITÉS SOCIALES POUR LA CMCAS



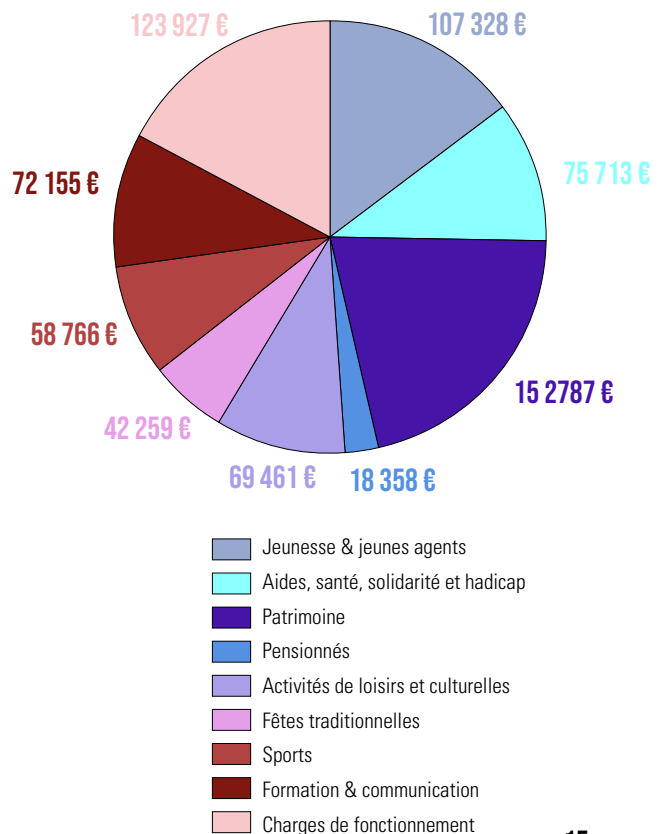
BUDGET CONSOMMÉ DES SLVIE



RÉPARTITION DES COEFFICIENTS SOCIAUX



RÉPARTITION DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE



CMCAS DAUPHINÉ PAYS DE RHÔNE

24, rue Louis Gagnière
38950 Saint-Martin-le-Vinoux

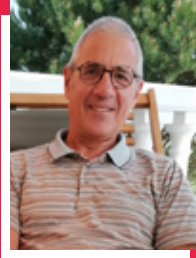
04 75 78 15 00

cmcas-175.accueilbeneficiaires@asmeg.org

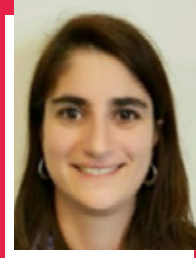
dauphine-paysderhone.cmcas.com



Ambroise Musso



Armel Larruicci



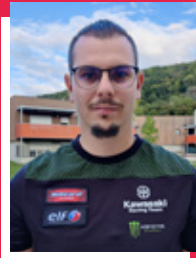
Céline Ciulla



Damien Anselme



Daniel Pasquali



Dorian Refourn



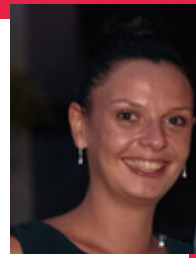
Frédéric Dijou



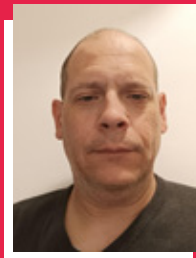
Jean-Michel Descahamps



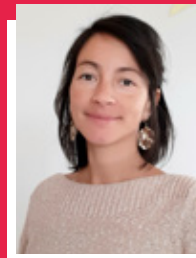
Julien Devis



Laurie Geronimo



Lionel Meyer Lavigne



Mai-Linh N'Guyen



Nathalie Piola Fournier



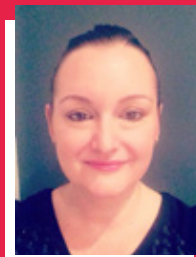
Pascal Riondet



Patrick Monnet



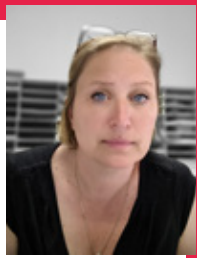
Patrick Reboullet



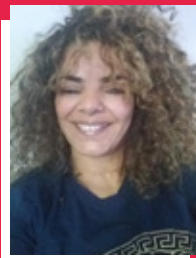
Severine Courtin



Valérie Poussier



Veronique Fuensanta



Jasmina Bara



Yves Congoulic



Joseph Guillen



Patrick Wagner



RETROUVEZ-NOUS ÉGALEMENT
SUR NOTRE PAGE FACEBOOK !